

HORAIRE AUTOMNE 2018

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.

Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.

Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES	
COM110	MÉTHODES DE COMMUNICATION						TEST DE FRANCAIS OU FRA150 OU FRA151 (sauf pour les programmes courts de 1er cycle et les certificat	
01	Jeu Lun		13:30 - 17:00 13:30 - 17:30	C TP A+B		Y. Rouillard		
02	Ven Mer		09:00 - 12:30 13:30 - 17:30	C TP A+B		M. Richard		
03	Mar Jeu		09:00 - 12:30 08:30 - 12:30	C TP A+B		J. Richard		
04	Jeu Mar		09:00 - 12:30 08:30 - 12:30	C TP A+B		C. Bachaalani		
05	Mer Ven		18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP A+B		D. Déry		
06	Lun Mer		09:00 - 12:30 08:30 - 12:30	C TP A+B		A.M. Fortin		
07	Lun Jeu		13:30 - 17:00 13:30 - 17:30	C TP A+B		R. Rioux		
08	Sam Sam		08:30 - 12:00 13:00 - 17:00	C TP A+B		J. Millette		
09	Ven Mar		18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP A+B		D. Déry		
10	Lun Ven		18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP A+B		L. Arel		
11	Mar Jeu		18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP A+B		L. Arel		
12	Jeu Mar		09:00 - 12:30 08:30 - 12:30	C TP A+B		S. Roldan		
13	Mer Lun		18:00 - 21:00 18:00 - 22:00	C TP A+B		L. Arel		
GCI101	L'INFORMATIQUE ET LA CONSTRUCTION							
01	Jeu Lun		18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP-Labo/2	A-1432	M. Atroun		
GCI105	MÉTHODES DE CONSTRUCTION							
01	Sam		09:00 - 17:30	C		L. O'Shaughnessy		
			08 septembre 2018 22 septembre 2018 06 octobre 2018 20 octobre 2018 03 novembre 2018 17 novembre 2018 01 décembre 2018					
			Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 20 septembre 2018 / 04 octobre 2018					
02	Jeu Mar		18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP-Labo/2		L. O'Shaughnessy		
GCI311	SANTÉ, SÉCURITÉ ET GESTION DE PERSONNEL EN CONSTRUCTION							
01	Mar		18:00 - 21:30	C		S. Parisien / M. Vallée		
GCI320	LOIS, CODES ET NORMES EN CONSTRUCTION							
02	Mer		18:00 - 21:30	C		Y. Monty / A. Lévesque		
GCI350	ESTIMATION ET SOUMISSIONS						GCI105	
01	Lun		18:00 - 21:30	C	A-1560			

HORAIRE AUTOMNE 2018

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.

Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.

Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
GCI410	ENTREPRISES DE CONSTRUCTION ET CONTRATS						GCI320
	01	Mer	18:00 - 21:30	C		P. Bleau	
GCI420	PLANIFICATION ET CONTRÔLE DES PROJETS DE CONSTRUCTION						GCI100 et GCI105 / GCI105
	01	Jeu	18:00 - 21:30	C	A-1432	C. Catudal	
	02	Mer	18:00 - 21:30	C	A-1432	C. Catudal	
GIA400	ANALYSE DE RENTABILITÉ DE PROJETS						
	01	Mer	09:00 - 12:30	C		K. Lagacé	
		Lun	10:30 - 12:30	TP			
	02	Jeu	09:00 - 12:30	C		L. Parent	
		Mar	10:30 - 12:30	TP			
	03	Ven	13:30 - 17:00	C		P. Gatien	
		Mar	13:30 - 15:30	TP			
	04	Jeu	13:30 - 17:00	C		K. Lagacé	
		Lun	13:30 - 15:30	TP			
	05	Ven	09:00 - 12:30	C		P. Gatien	
		Mer	13:30 - 15:30	TP			
	06	Mer	18:00 - 21:30	C		R. Jeannotte	
		Ven	18:00 - 20:00	TP			
	07	Mar	18:00 - 21:30	C		Y. Wagner	
		Jeu	18:00 - 20:00	TP			
	08	Sam	08:30 - 12:00	C		Y. Wagner	
		Sam	13:00 - 15:00	TP			
	09	Mar	13:30 - 17:00	C		M. Boucher-Rochon	
		Ven	13:30 - 15:30	TP			
	10	Mar	09:00 - 12:30	C		H. Smidi	
		Jeu	10:30 - 12:30	TP			
	11	Mer	13:30 - 17:00	C		K. Lagacé	
		Ven	10:30 - 12:30	TP			

NOTES

a)

Programmes d'études

B : baccalauréat

GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité

GC : certificat en gestion de la construction

GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements

PI : certificat en production industrielle

CT : certificat en télécommunication

TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé

b)

Activités

C : cours

TP : travaux pratiques

LABO : laboratoires

TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines

LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c)

À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.